

Procédure P202-T • Clôture de caisse

Le Snack de la Plage | SARL Les Galets • La clôture de caisse, chaque soir

P Prévidoc

Ces consignes s'appliquent à toute personne qui clôture la caisse, chaque soir.

Avant de compter

Porte fermée, rideau baissé, à l'abri des regards.

À deux autant que possible.

Jamais de comptage devant un client.

Le ticket de clôture

Éditer la clôture du jour sur le logiciel de caisse (ticket Z).

Le ticket Z donne les montants attendus, pour chaque moyen de paiement.

Espèces

Mettre de côté le fond de caisse : 150 €.

Compter le reste : billets, puis pièces, valeur par valeur.

Compter deux fois.

Noter le total sur la fiche de clôture de la semaine.

Carte bancaire et titres-restaurant

Éditer le ticket de fin de journée du terminal de paiement.

Comparer son total au total carte du ticket Z.

Titres-restaurant papier : les compter et les ranger dans leur enveloppe.

Titres-restaurant par carte : comparer au ticket Z.

Écart de caisse

Un écart : recompter, à deux si possible.

Noter tout écart, même de quelques centimes, avec une explication.

Plus de 10 € : prévenir le dirigeant le soir même.

Ne jamais combler un manque avec son argent, ni garder un excédent.

Billet douteux

Toucher, regarder, incliner le billet.

Doute au moment du paiement : refuser poliment et proposer un autre moyen de paiement.

Jamais d'accusation, jamais de confrontation.

Faux découvert au comptage : le mettre à part dans une enveloppe, ne jamais le rendre en monnaie, prévenir le dirigeant.

Coffre et départ

Au coffre : la recette en espèces et le fond de caisse (150 €), dans deux enveloppes.

Tiroir-caisse laissé vide.

Fermeture seul : message au dirigeant en partant.